

Communiqué de presse - 11 mars 2010

Comité de pilotage du Projet d'agglomération

Le Comité de pilotage du Projet d'agglomération s'est réuni ce jour à Genève sous une co-présidence renouvelée. Les débats ont porté sur la démarche du Projet d'agglomération, sur les perspectives du Projet d'agglomération de seconde génération (Projet d'agglomération 2) ainsi que sur le projet de traversée lacustre.

Les partenaires du Projet poursuivent leur travail pour le développement de l'agglomération transfrontalière en maintenant la fréquence trimestrielle des Comités de pilotage. Bien que sa composition ait évolué avec les changements de co-présidences, le rythme de travail reste toujours soutenu face à l'ampleur de la tâche.

En effet, le conseiller d'Etat Mark Muller, chargé du département des constructions et des technologies de l'information, a pris la présidence du partenariat genevois. Dans le même temps, Etienne Blanc, député-maire de Divonne-les-Bains et président de la Communauté de communes du Pays de Gex, a été élu fin 2009 président de l'Association régionale de coopération du genevois (ARC - Association). Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat du canton de Vaud, en charge du département de l'économie, assure quant à lui la co-présidence du partenariat vaudois.

Ce Comité de pilotage coïncidait avec le débat préalable au lancement des études pour l'élaboration du Projet d'agglomération 2, approfondissant la Charte d'engagement de 2007. Ces travaux permettront notamment de concourir au cofinancement d'infrastructures par le Fonds fédéral, dont les réalisations seront programmées entre 2015 et 2019.

Le calendrier a été confirmé. Comme le Projet d'agglomération 1, le Projet d'agglomération 2 sera multithématiques. Il sera déposé le 30 juin 2012. Le Projet d'agglomération 2 sera constitué d'un Schéma d'agglomération approfondi, synthétisant les résultats des démarches en cours dans les Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA) et les Lignes directrices (LD). Il comprendra également les objectifs et les actions prioritaires pour les politiques de services. A ce titre, une lettre de commande commune du Comité de pilotage du Projet d'agglomération sera adressée aux présidents du Comité régional franco-genevois (CRFG) pour qu'un point d'étape soit effectué dès la fin de l'année 2010.

D'autre part, le conseiller d'Etat Mark Muller a informé le Comité de pilotage des démarches envisagées par l'Office fédéral des routes (OFROU). Le partenariat franco-valdo-genevois sera associé à l'étude d'opportunité que l'OFROU va lancer prochainement afin de proposer une solution aux problèmes de saturation de l'autoroute de contournement de Genève. Cette étude d'opportunité analysera plusieurs familles de variantes en ce qui concerne les infrastructures autoroutières à prévoir sur le canton de Genève. L'étude portera sur l'ensemble du territoire à desservir, tant français que suisse.



Les enjeux pour le Projet d'agglomération 2 restent d'importance : réussir le mariage entre une vision et une organisation territoriale commune à l'échelle de l'agglomération, la préparation des chantiers des premières infrastructures de transports ou encore offrir à la population des services de niveau d'agglomération pour permettre le développement d'une agglomération plus équilibrée et durable.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

- Madame **Nicole Surchat Vial**, Cheffe de Projet (Suisse, Etat de Genève), +41 (0)22 546 73 40 ou +41 (0)79 215 69 28
- Monsieur **Frédéric Bessat**, Chef de Projet (France, ARC), +33 (0)450 04 54 08
- Madame **Pascale Roulet Mariani**, Cheffe de Projet (Suisse, Nyon région), +41 (0)22 361 23 24

- **Service de presse de l'OFROU**, +41 (0)31 324 14 91
- Monsieur **Pierre Steiner**, chef de projet traversée du lac (DCTI), +41 (0)22 546 63 08

Contact presse

Marie Caruso - +33 (0) 450 04 54 08 - marie.caruso@projet-agglo.org - www.projet-agglo.org